

Portage de repas

Vous êtes âgé(e) et faire vos repas devient difficile ? Vous êtes en situation de handicap, ou, suite à un accident ou une hospitalisation, vous êtes momentanément dans l'incapacité de préparer vos repas ?
Pensez au portage à domicile !

Le Centre Communal d'Action Sociale propose un service de portage de repas.

Fonctionnement

La livraison s'effectue à domicile, tous les jours de la semaine, le matin. Pour les samedis et dimanches, les repas sont livrés les vendredis après-midi. Vous fixez à la fois les jours de livraison souhaités et la durée. Les plats sont apportés en barquettes thermoscellées pour être réchauffés au micro-ondes. Le menu comprend : un potage, une entrée (chaude ou froide), un plat principal (viande + légumes ou plat complet), fromage, dessert, pain. Tous les mois vous effectuez votre choix entre deux menus proposés chaque jour. Vous pouvez varier vos menus autant de fois que vous le souhaitez.

Pour recevoir un premier repas, un délai minimum de 72h est demandé avant la mise en place de la prestation. Toutefois en cas d'urgence (sortie d'hospitalisation par exemple), la société qui fournit les repas peut répondre à nos demandes rapidement.

Pour les personnes disposant de ressources proches du minimum vieillesse, le Centre Communal d'Action Sociale propose un tarif préférentiel.



Hôtel de ville

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h